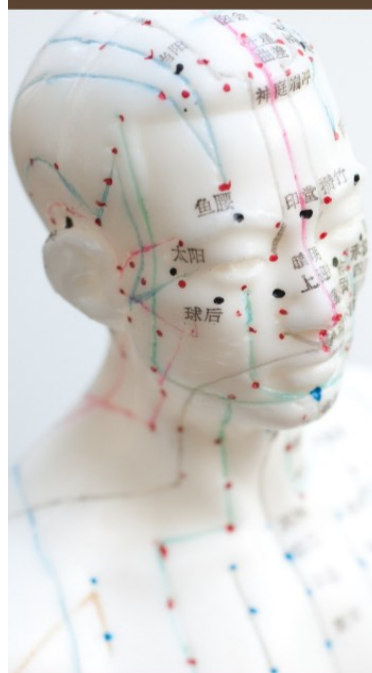


Formation

ÉQUILIBRATION DES MERIDIENS TENDINO-MUSCULAIRES

- Techniques de libération des tensions musculaires.
- Amélioration de la mobilité
- récupération de la fluidité des mouvements



Formations tellura

infos :

formationstellura@gmail.com



Formation « méridiens tendino-musculaires »

Présentation de la formation

Formation : Équilibration des Méridiens Tendino-Musculaires (EMTM)

Découvrez une approche innovante et profondément efficace pour comprendre et rééquilibrer le corps à travers le mouvement et les méridiens.

L'EMTM (Équilibration des Méridiens Tendino-Musculaires) est une méthode de testing et de correction issue de la rencontre entre les chaînes musculaires et la médecine traditionnelle chinoise.

Elle offre une lecture globale du corps, en reliant les tensions musculaires, les déséquilibres énergétiques et les schémas de mouvement.

Une méthode simple, concrète et accessible

Conçue pour les **professionnels de la santé et du mouvement** – médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, préparateurs physiques, ostéopathes, massothérapeutes, etc. – la méthode EMTM permet :

- d'**identifier rapidement les méridiens impliqués** dans une douleur, une gêne ou une pathologie,
- de **déterminer les points d'acupuncture clés** à activer,
- et de **proposer un protocole de traitement efficace et personnalisé**.

Une structure claire et pragmatique

Grâce à **14 séries de mouvements codifiés**, à des **points de repère précis** et à un **arbre décisionnel simple à suivre**, l'EMTM devient un véritable outil d'évaluation et de correction global.

Aucune connaissance préalable requise

Pas besoin d'avoir déjà étudié l'acupuncture : la méthode est **pédagogique et progressive**, accessible à tous les praticiens désireux d'élargir leur compréhension du corps humain.

Une approche douce et non invasive

Les points d'acupuncture peuvent être stimulés par **des techniques non invasives**, rendant l'approche **sûre, respectueuse et adaptable** à chaque patient.

Pourquoi se former à l'EMTM ?

Parce qu'elle offre :

- une **vision complète et cohérente du corps**,
- une **lecture fine des déséquilibres énergétiques et mécaniques**,
- et un **outil concret, rapide et efficace** pour enrichir votre pratique quotidienne.

L'EMTM est à la fois **un outil de diagnostic et de correction**, mais aussi **une clé de compréhension du mouvement et de la santé globale**.

Accessible à tous, elle s'impose comme **un allié précieux** pour tout professionnel souhaitant affiner son approche du soin et du mouvement.

Le formateur :

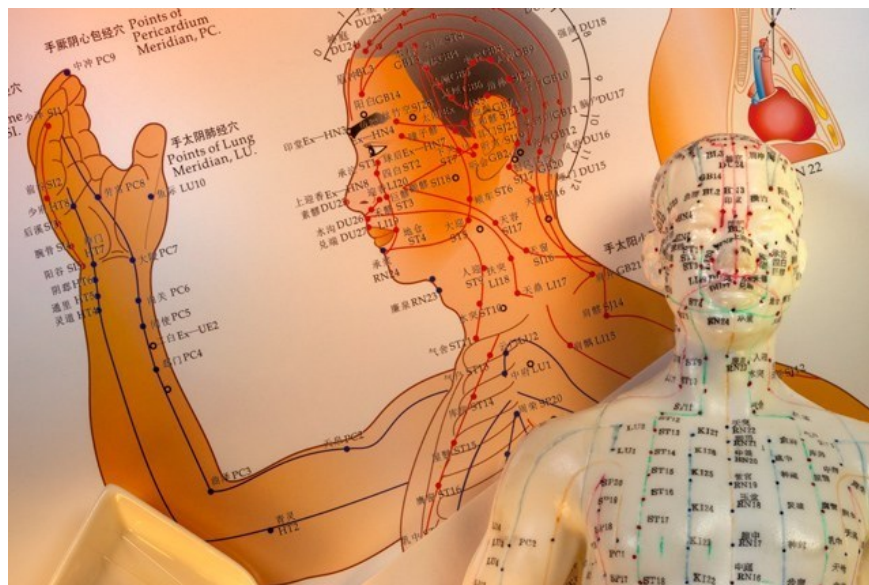
JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (Acupuncture, tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires et physiologiques.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (Acupuncture, Massage traditionnel chinois, bioénergie, géobiologie, MTC, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale de nos disciplines et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il vous transmettra durant cette formation plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la santé et de l'énergétique appliquée. Vous y découvrirez des méthodes rarement enseignées et un approfondissement de techniques appliquées tant chez l'adulte que chez l'enfant.

Programme :

- Principes de base du Yin Yang
- Connaissances de base des méridiens d'acupuncture,
- Les points efficaces mère et fils et le raisonnement de traitement antalgique rapide,
- Apprentissage des 12 méridiens tendino-musculaires et des 24 points mère et fils (points efficaces).
- Acquérir l'anatomie précise et le traitement par circuit des 12 méridiens principaux, ainsi que des vaisseaux gouverneur, conception et ceinture pour appréhender un traitement global visant à la restitution de l'équilibre homéostatique du patient.
- Utilisation des grilles et tableau d'examen pour un choix simple des zones à traiter.
- Utilisation des moyens de corrections :
 - La moxibustion
 - Le stylet de stimulation
 - Les cross-tape et K-Tape



Informations pratiques :

Dates des modules

LES LUNDIS

- 08/12/2025
- 12/01/2025
- 09/02/2025

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière :

➤ 375€ à régler comme suit :

- 175€ faisant valeur d'inscription
- 200€ à régler lors du premier module de la formation Le

montant inclus :

- Les notes de cours
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café

Lieu de la formation : Centre

TELLURA Rue de
l'école,31
5150 FRANIÈRE

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Contrat d'inscription : Formation « EMTM »

Promotion 2025

Modules	Nombre	Coût cours
Acompte faisant valeur d'inscription	1	175€
Formation «EMTM»	1	200€
Total à payer sur le compte BE67 3632 5736 5187		375€

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules – les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Profession actuelle :

Numéro de T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire BE67 3632 5736 5187 du centre TELLURA S.R.L. au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations.

Signature du candidat

CENTRE TELLURA

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) pour le Cycle entier. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
 - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte BE67 3632 5736 5187 TELLURA SRL, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité - accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

